Communiqué de l’assemblée des blessés suite au rapport de la Commission parlementaire menée après la mort de Rémi Fraisse De la mort de Rémi Fraisse à l’interdiction de manifester, le cynisme des députés est sans limite. Automne 2014 : Rémi Fraisse est tué par une grenade lancée par la gendarmerie à Sivens. Suite à ce drame, les manifestations organisées contre les violences policières sont férocement réprimées à Nantes, Toulouse ou Paris. Une commission d’enquête parlementaire concernant les « modalités du maintien de l’ordre » est lancée à l’initiative des écologistes. Nous, membres de l’Assemblée des blessés, des familles et des collectifs contre les violences policières, avons demandé à être auditionnés par cette commission. Nous y sommes allés sans illusion, le 19 mars, constatant que la grande majorité des auditions se concentrait sur les revendications de la police et de sa hiérarchie, et non sur celle des victimes de violences policières. communique_blog_mediapart.pdf

Documents joints

communique_blog_mediapart.pdf